

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Septembre 2020

Message du maire

Bonjour à tous

Je débute mon premier message en vous remerciant pour la confiance que vous avez en moi pour assumer la fonction de Maire. Je m'efforcerai au cours du mandat que vous m'avez confié de faire du mieux que je pourrai pour veiller au bon fonctionnement de notre municipalité.

Je profiterai donc de ce premier message pour me présenter.

En tout premier lieu, je suis natif de Leclercville. J'ai fait mes études primaires à Leclercville, secondaires à la polyvalente Pamphile-Lemay et ma formation agricole à l'école d'agriculture de Ste-Croix.

Pour ce qui est de ma vie professionnelle comme agriculteur, j'ai fait l'acquisition de la ferme de mon père le 1^{er} septembre 1979. Bien que je sois agriculteur depuis 1979, je me suis impliqué dans le mouvement coopératif à partir de 1982. Ma première implication fût administrateur à la coopérative de Parisville, puis en 1985 on m'a confié la présidence de la Coopérative, poste que j'occupe encore présentement. J'ai aussi été membre du Conseil d'administration de La Coop Fédérée de 1993 jusqu'en 2016, pendant cette période j'ai assumé la fonction de Vice-Président puis de Président de 2003 à 2016.

En parallèle à ma fonction au sein de La Coop Fédérée j'ai aussi assumé pendant 5 ans la fonction de Président au Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité, du Conseil Canadien de la Coopération et de la Mutualité. Pendant la même période où j'ai assumé ces responsabilités, je me suis impliqué dans la municipalité avec mes confrères agriculteurs dans l'avancement de nos activités agricoles. J'ai fait parti des initiateurs de la fondation de CUMA de Leclercville 1994. Cette entreprise est une Coopérative agricole qui loue des machineries et équipements à ses membres, je suis président de cette Coopérative depuis sa fondation.

Toujours dans cette période, je me suis formé en continu dans plusieurs domaines d'activité qui étaient souvent des compléments à mes activités professionnelles. Comme exemple : j'ai suivi et réussi l'examen d'une formation post BAC qui m'a permis d'être reconnu au Canada et en France comme Administrateur de Société Certifié.

Tout ceci n'est pas une garantie de succès pour ma fonction de Maire, mais je vais faire de mon mieux pour être au service de notre communauté et de vous représenter dans les différentes organisations là où ma fonction l'exige.

Denis Richard, maire



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-3-4
Autres informations	5-6-7

DATE DE TOMBÉE : 2 octobre 2020

PROCHAINE PARUTION : 9 octobre 2020

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le Second projet de Règlement 2020-159-1 modifiant le Règlement de zonage 2019-151, ayant pour objets :

- D'établir les zones et les règles pour l'exploitation des maisons de tourisme sur le territoire de la municipalité.

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 août 2020, le conseil municipal a adopté, le 14 septembre 2020, le Second projet de Règlement numéro 2020-159-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-151.

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande afin que l'une ou l'autre des dispositions qu'il contient soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « *personne intéressée* » de la zone concernée ou si elle est une personne intéressée d'une zone contiguë à la zone concernée.

Les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront donc :

- indiquer la zone d'où provient la demande;
- la disposition qui fait l'objet de la demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

2.1. Contingentement des maisons de tourisme

- **Disposition et objet** : Article 3.2 du Second projet de règlement.
Cette disposition a pour objet de contingentier le nombre de maisons de tourisme dans certaines zones de la municipalité.
- **Zones concernées** : M-1 à M-3, RA-1 à RA-6, AV-1, AV-2, AD-1 et AD-2.
- **Origine et objectif de la demande** :
Une demande relative à cette disposition pourra provenir de chacune des zones concernées ou de toutes zones contiguës à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à ces zones concernées d'où proviendra une demande valide.

3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la Municipalité, au 1014, rue de l'Église, Leclercville (Québec), **au plus tard le 30 septembre 2020 à 16h.**

4. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

- Le Second projet de règlement et une illustration des zones concernées et des zones contiguës à celles-ci peuvent être consultés au bureau de la sousignée, situé au 1014, rue de l'Église, Leclercville (Québec), aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Le 18 septembre 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 18^e jour de septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 septembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Lucie Beaudoin, présidente d'élection que à, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Maire
Conseiller au siège no 1

DENIS RICHARD
CHARLES-ÉTIENNE BEAUDET

Donné à Leclercville, le 18 septembre 2020
La présidente d'élection,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 18^e jour de septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 septembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Informations municipales

Vidanges fosses septiques

Vous aurez sous peu, une lettre provenant de la MRC concernant la vidange des fosses septiques. Cette dernière vous expliquera la procédure à suivre. Les vidanges sont prévues en octobre. Votre fosse doit être accessible et il n'est pas nécessaire d'être présent sur les lieux. Si toutefois vous avez des interrogations suite aux explications reçues de la part de la MRC vous pourrez les joindre au 418 926-3407.

Urbanisme

Vous avez un projet en tête? Agrandissement, augmentation d'unités animales, démolition de bâtiment etc. N'hésitez pas à communiquer avec la municipalité. Le délai pour l'émission d'un permis est jusqu'à 30 jours et peut-être plus élevé si des démarches doivent être faites auprès de la CPTAQ ou du Ministère de l'environnement.

L'automne arrive à grands pas et il sera bientôt temps d'installer les abris d'hiver, le règlement (7.2.1) spécifie qu'un abri d'hiver est permis du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Pourquoi ne pas profiter des belles journées d'automne pour faire un ménage afin d'éliminer toute nuisance sur les terrains?

Merci de votre collaboration.

Principales décisions prises par le conseil municipal d'août et septembre 2020

- Autoriser la directrice générale à payer la facture d'avocat au montant de 2 065,64\$ en lien avec la mise en demeure de Madame Joly-de-Lotbinière concernant le Parc de l'Île. Le bilan des dépenses d'avocat pour ce dossier jusqu'en date du 11 juin 2020 est de 8 601,90\$;
- Autoriser la directrice générale à faire inclure le bâtiment de la caisse à titre de bien immobilier à assurer pour la CDECL auprès de la MMQ;
- Autoriser la location du gazébo de temps à autres sans autres services que ceux disponibles au Parc de l'Île pour un coût de 50\$ taxes incluses;
- Remercier M. Benoit Lemay pour toutes ses années d'implication à la Municipalité;
- Tenir les séances du conseil au centre communautaire aussi longtemps que les mesures sanitaires seront en vigueur ou jusqu'à un nouvel arrêté ministériel ou un décret modifiant lesdites consignes;
- Autoriser M. Denis Richard, maire, à signer tous les documents et effets bancaires et à nommer M. Denis Auger, conseiller au siège no 6, à titre de maire suppléant jusqu'aux prochaines élections;
- Autoriser la directrice générale adjointe à facturer la Commission scolaire pour un montant de 5 379, 34\$ plus taxes pour la location du centre communautaire pour les cours d'éducation physique;
- Mandater M. Denis Richard, maire et M. Denis Auger, conseiller au sein du conseil d'administration de la CDECL et d'attendre le résultat du scrutin en cours avant de nommer le 3e membre élu;
- Nommer M. Denis Richard, maire, à titre d' élu responsable des dossiers pour l'eau potable et les eaux usées;
- Confier à Mesdames Sophie Bédard et Sylvie Lemay de procéder à la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA);
- Octroyer une subvention de 2 445\$ pour l'année 2020 à l'OTJ de Leclercville;
- Octroyer le contrat de déneigement de la route Seigneuriale à Excavation Marcel Jacques inc. pour une durée de 5 ans pour un montant total de 50 644,11\$;
- Donner 300\$ plus le coût de la vignette (100\$) pour un total de 400\$ par bénévole du quai et 400\$ par bénévole du Parc de l'Île;
- **AVIS DE MOTION est donné par monsieur Bruno Desrochers que lors d'une prochaine séance du conseil, sera adopté un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 2019-151 et ayant pour objet : D'établir les règles de construction d'une résidence en haut, dans ou en bas d'un talus.**

**DÉCOUVREZ LOTBINIÈRE
EN AUTOMNE...**



DECOUVREZLOTBINIERE.COM

Communauté Sainte-Emmélie

Bonjour à vous tous,

J'espère que vous avez profité de l'été exceptionnel que nous avons eu malgré les nombreuses contraintes que nous a imposé le COVID 19.

Au niveau paroissial, nous avons repris nos activités régulières avec certaines consignes à respecter. Merci à vous tous de respecter les conditions nécessaires au bon déroulement de nos célébrations.

Nous voudrions remercier tous les paroissiens qui ont répondu à notre demande de CVA qui vous est parvenue, par la poste, exceptionnellement. Les personnes qui ont mis de côté, il n'est pas trop tard.

Nous avons besoin de vous tous pour pouvoir garder notre église en bonne santé et continuer de vous rendre les services dont vous vous attendez. Nous avons quelques réparations urgentes à effectuer avant l'hiver et votre participation nous aiderait beaucoup.

Encore mille mercis pour votre grande générosité et au plaisir de se rencontrer.

Comité local de coordination

VENEZ BOUGER AU SON DE LA MUSIQUE COUNTRY

COURS DE DANSE COUNTRY POUR DÉBUTANT

SALLE MUNICIPALE DE LECLERCVILLE

TOUS LES MERCREDIS SOIRS À 19H

DÈS LE 30 SEPTEMBRE 2020

AU PLAISIR DE VOUS VOIR

COÛT : GRATUIT



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Bonjour à tous.

La lutte au virus Covid-19 doit se continuer. Pour suivre les directives gouvernementales en ce sens, la reprise d'une partie seulement de nos activités est prévue avec l'Assemblée Générale Annuelle de 2019-2020, le 6 octobre prochain à 13 h. Pour ce qui est des bingos, on nous avise que la salle qui nous est dévolue est trop petite pour ce genre d'activité.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à l'A G A du 6 octobre.

Nous vous aviserons dès que possible pour les autres activités.

Nous avons reçu les cartes de membres renouvelables aux mois de septembre et octobre. Des bénévoles vous visiteront sous peu, pour le renouvellement. Le coût est de 25 \$ pour une année et de 45 \$ pour deux ans. Pour info, appelez Émilie, au 819 292-2526, ou Hortense au 819 292-1471.

Nous invitons tous nos concitoyens de 50 ans et plus à se joindre à notre Club des Messagers de l'Amitié .

Émilie B. Lemay, présidente

Manger local, c'est Génial



La MRC de Lotbinière est reconnue pour le dynamisme de son secteur agroalimentaire et la diversité de ses produits.

Manger local signifie que l'on privilégie la consommation d'aliments cultivés ou transformés le plus près possible du lieu où ils sont achetés/consommés. C'est un geste simple qui, tout en donnant accès à la richesse des saveurs, engendre de nombreux avantages au niveau environnemental, social et économique.

Cet automne, la population est invitée à déguster davantage les produits d'ici, par le biais de différentes actions.

DÉFI 100% LOCAL

Du 1er au 30 septembre, les citoyens sont invités à augmenter le nombre de produits locaux dans leur assiette. Les participants choisiront un ou des objectifs à atteindre comme visiter un marché public ou découvrir des vins d'ici.

Inscrivez-vous au défi !
defijemangelocal.ca

Quelques trucs et astuces pour manger local

- Organiser ses menus en fonction de la disponibilité des aliments
- S'approvisionner à la source, directement auprès des producteurs ou des transformateurs. Les visites de fermes et l'autocueillette sont des activités agréables pour faire de savoureuses provisions de saison.
- Faire des réserves pour manger local toute l'année.
- Fréquenter les marchés publics.
- Lire les étiquettes et repérer les logos (ouvrez l'œil à votre supermarché !)

ATELIERS CULINAIRES

Cuisiner local, c'est Génial

LES SAMEDIS

ATELIER VIRTUEL AVEC ELISABETH PARADIS,
Dt.P. nutritionniste diététiste

De 9 h 30 à 11 h

12 septembre : La congélation et la mise en conserve sans autoclave

7 novembre : Le vide frigo:
Manger local en limitant le gaspillage alimentaire
Gratuit

ATELIER EN PRÉSENTIEL AVEC MISS CONSERVES

De 13 h à 17 h à Saint-Apollinaire

19 septembre: Mise en conserve à l'autoclave
60 \$ par personne. Remise de 30 \$ aux résidents de la MRC de Lotbinière lors de l'atelier



ATELIER VIRTUEL AVEC LE CHEF-CUISINIER SIMON MCGRATH-MARTEL
De 9 h à 11 h 30

3 octobre: La cuisine végétarienne aux saveurs d'automne

17 octobre: Cuisine de tous les jours, version végé

15 \$ par personne par atelier
Places limitées / Inscription obligatoire
demainlotbiniere.ca ou
goutezlot-biniere.com

Visitez le site de Goûtez Lotbinière pour connaître les entreprises agroalimentaires et les fermes près de chez vous

demainlotbiniere.ca ou goutezlotbiniere.com

INFORMATIONS : Karine Marcoux, SADC de Lotbinière | 418 728-3330, poste 226



FORMATION PDSB

Principe de déplacements sécuritaires pour
bénéficiaires (personne à risque de chutes)

PAR MYLÈNE DION
-FORMATRICE EN SANTÉ,
-CONSULTANTE
-CONFÉRENCIÈRE



Ouvert à tous les citoyens de la MRC de Lotbinière
désirant apprendre des techniques de déplacements
sécuritaires

OÙ: **Complexe des Seigneuries, salle C**
1080, avenue Bergeron, St-Agapit

QUAND: **Mardi 10 novembre 13h00 à 16h00**

Formation **offerte gratuitement** par le
Regroupement des personnes aidantes de
Lotbinière



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES - 1-833-728-2663
(Places limitées)

8 RENCONTRES POUR MIEUX
VIVRE LES DIFFÉRENTES
ÉTAPES DE VOTRE DEUIL
GRATUIT

GROUPE SOUTIEN DEUIL

DU 14 OCTOBRE AU
2 DÉCEMBRE 2020
18H30 À 20H30
MAISON DE LA FAMILLE DE
ST-APPOLINAIRE

INSCRIPTION
581 983-9294
PRESENCELOTBINIERE@HOTMAIL.COM



CONFÉRENCE

ACCOMPAGNER UN ÊTRE CHER
DANS LA MALADIE GRAVE ET LA
FIN DE VIE
GRATUIT

JEUDI 15 OCTOBRE 18H30
CENTRE MULTIFONCTIONNEL
DE ST-APPOLINAIRE
SALLE 101

COURS DE YOGA ADAPTE
POUR PERSONNES
ATTEINTES DU CANCER DU
DIAGNOSTIC À UNE
RÉMISSION 5 ANS
GRATUIT

YOGA ONCOLOGIQUE

DU 21 SEPTEMBRE AU
9 NOVEMBRE 2020
DE 13H15 À 14H30
CENTRE MULTI GÉNÉRATION
DE ST-FLAVIEN.



Cours gratuits dans Lotbinière

Quand? De septembre 2020 à mai 2021

Où? À St-Flavien, Laurier-Station et Saint-Apollinaire

Qui? 16 ans et plus

418 728-2226 / abclotbiniere.com / info@abclotbiniere.com



je peux
tu peux
il peut

je viens
tu viens
il vient
nous venons



Alphabétisation, lecture, écriture et calcul

Cours à temps partiel, de jour ou de soir
En groupe ou individuel

Francisation des personnes immigrantes

Cours à temps partiel, de jour ou de soir

Informatique et nouvelles technologies

Ordinateur, tablette électronique,
téléphone intelligent, réseaux sociaux, etc.

Service d'aide à la recherche d'emploi sur Internet

En partenariat avec Emploi-Québec

Formations en entreprise

Cours sur mesure pour vos employés: alphabétisation,
francisation et nouvelles technologies.



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beudet Conseiller #1
Francis Laliberté Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6 et maire suppléant

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beudet (819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00